



Le traitement de l'offre Presse export profil : les actions du routeur

1 Transfert des plis



Le routeur prend en charge le dépôt de l'éditeur (ou STP PR'INT collecte le dépôt chez le routeur si l'option collecte a été choisie par l'éditeur).

2 Adressage et affranchissement des plis



L'adressage des plis est primordial car on y retrouve les informations permettant

l'identification de l'abonné et facilitant l'acheminement de chaque pli. Cette étape est réalisée par le prestataire

routeur (ou par STP PR'INT si le signataire du contrat a choisi les options « conditionnement » et « adressage »).

1 Conditionnement de la publication (mise sous film, enveloppe ou autres).

2 Adressage du pli de la manière suivante :

1

2

3

4

5

PRIORITAIRE
LAT Zone 3

M. GIUSEPPE SANTIS
VIA LAMBERTI, 5
50 123 FIRENZE
ITALIE

N° d'agrément
pour la Belgique

1 Adresse retour en France obligatoire.

2 Affranchissement dispense de timbrage + lieu de dépôt ou port payé France.

3 L'adresse du destinataire doit respecter les règles internationales en vigueur.

4 Mention de niveau de service international obligatoire ainsi que des informations de routage.

Le niveau de service 4 primera sur la marque d'affranchissement 2 au moment du routage.

5 Le N° d'agrément du titre sera ajouté pour la Belgique.

3 Affranchissement des plis : 4 types de marques d'affranchissement sont utilisables :



Marques d'affranchissement nationales acceptées.

À défaut de port payé, il est possible d'appliquer la mention suivante :

LA POSTE - PORT PAYE FRANCE (Taille minimale de caractère : 15 mm)

3 Séparation des flux



Avant le dépôt chez STP, le routeur sépare les publications par titre, par édition de la manière suivante :

- Nationales.
- Internationales Standard.
- Internationales Profil.
- DOM / TOM.

STP PR'INT (STP PRestations INTernationales) = accepte et traite uniquement les flux internationaux Profil.



Le traitement de l'offre Presse export profil : les actions du routeur

4 Conditionnement du dépôt



Le routeur place ses envois internationaux Profil dans les contenants suivants : liasses filmées sur palettes ou cartons.

Le routeur identifie chaque contenant au moyen d'une étiquette signalétique sur laquelle sont mentionnées les informations suivantes :

LA POSTE 		OFFRE PRESSE EXPORT
		PROFIL
DATE :	CLIENT :	
STP Nord - Pr'int <u>Quai n° 37</u> 51-53 rue du commandant Rolland 93350 LE BOURGET		
	CONTENANT #	CONTAINER #



- Les CDP (Contenants Déposants Presse), dans le cas de l'offre Presse Export Profil, ne sont pas autorisés.
- En cas d'absence de signalétique, ou en cas d'erreur au niveau de l'adresse de STP PR'INT (absence de mention du quai 37 par exemple) : risque de retard au niveau de l'acheminement, ainsi que de double facturation (facturation en Presse export standard et facturation en Presse export profil).

5 Edition de l'avis d'expédition ou du bon de livraison



Le routeur doit accompagner le dépôt d'un avis d'expédition ou d'un bon de livraison qui mentionne :

- Le titre.
 - Le nombre de plis par titre.
 - Le poids unitaire d'un pli par titre.
- Cet avis d'expédition ou bon

de livraison peut contenir plusieurs titres. **Le routeur doit accompagner le dépôt d'un spécimen non adressé de chaque titre.**

6 Envoi du dépôt à STP PR'INT



Le routeur envoie les contenants chez STP PR'INT à l'adresse suivante :

**Offre Presse Export Profil
STP Nord - PR'INT
ZI du Commandant Rolland
51-53 rue du Commandant
Rolland Quai 37
93350 Le Bourget**

(Hormis le cas où l'option collecte par STP PR'INT a été choisie par l'éditeur lors de la signature du contrat).

Les routeurs en Province ont la possibilité de déposer les contenants au centre de tri le plus proche selon les conditions décrites précédemment.

7 Réception et acheminement du dépôt par STP PR'INT



A la réception du dépôt, STP PR'INT assure le contrôle du dépôt et vérifie notamment :

- Les normes de routage.
- Les normes d'adressage.

- La conformité du dépôt avec le courriel ou le fichier émis par le gestionnaire de fichiers (poids, quantité niveau de service des dépôts).
- Le tri par niveau de service

et par pays.
• La mise en palettes ou sacs selon les destinations.
• Et la remise au transporteur international (aérien ou routier).